

## Contenu

Assemblée Générale Annuelle du CPVS 2017-2018.....	2
Procès-verbal de l'AGA du 1 juin 2017.....	3
Rapport annuel 2017-2018 .....	6
Rapport du président .....	7
Plan stratégique 2017-2020 (évolution) .....	8
Rapport annuel de l'association de la région de centre du Québec – Saison 2017-2018 .....	10
Rapport du secrétaire.....	12
Rapport du responsable du financement et de la trésorerie .....	13
Bilan-responsable des entraîneurs.....	14
Rapport du responsable des compétitions .....	15
Rapport du responsable des inscriptions aux compétitions .....	17
Rapport du registraire .....	19
Bilan des groupes longues-lames et sport-études .....	20
Rapport école de base.....	24
Rapport École de Roller.....	25
Membres du CA et balance de termes.....	26
Annexes .....	27
MISSION DU CPVS (document du CEPVE est disponible sur le site du club) .....	27
Dispositions administratifs / Règlements généraux du CPVS .....	27
États financiers 2017-2018.....	39
Calendrier de compétitions 2018-2019 .....	45



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpvs.org

## **Assemblée Générale Annuelle du CPVS 2017-2018**

**Jeudi le 7 juin 2018 à 18h30**

**Salle du Parc André-Viger**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination des président(e) et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 1<sup>er</sup> juin 2017
5. **RAPPORT ANNUEL 2017-2018:**
  - a) Rapport du président
  - b) Rapports du vice-président et du secrétaire
  - c) Rapport des responsables du financement et des événements
  - d) Rapport de la responsable des entraîneurs
  - e) Rapport du responsable des compétitions

### **DÉPÔT DES DOCUMENTS SUIVANTS (brèves descriptions)**

- f) Rapport de la responsable des inscriptions aux compétitions
- g) Rapport de la registraire
- h) Rapport du représentant de l'association régionale
- i) Bilan des groupes longues-lames
- j) Rapport de l'école de base
- k) Membres du CA et balances de termes

### **ANNEXES :**

- l) Document CEPVE avec MISSION DU CPVS et objectifs
- m) Règlements généraux du CPVS, demande de modification (voir avis de convocation)
- n) Calendrier de compétitions 2018-2019

### **QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

- o) États financiers 2017-2018
- p) Prévisions budgétaires 2018-2019
6. Nomination du vérificateur (dispense)
7. Divers
8. Élection des administrateurs
  - a) Membres du CA et balances de termes (voir rapport annuel)
  - b) Élection des administrateurs
9. Levée de l'assemblée



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpv.s.org

## Procès-verbal de l'AGA du 1 juin 2017

Présents :

Françoise Fournier	Sonia Proteau	Isabelle Dubé
Sonia Lampron	Nathalie Duchesne	Denis Lemay
Christian Côté	Linda Bouchard	Annie Gagnon
Valérie Bolduc	Emile Bond	Léna Morin
Karine Proteau	Maryse Favreau	Éric Duchesne
Félix Roussel	Katia Pruneau	Éric Bouffard
Jean-Philippe Lemay	Laurie Giroux	Thierry Arbour
Johanne Marquis	Sebastian Lencinas	Claudio Lencinas
Daniel Giroux	Valérie Désilets	Marie-Claude Farrell
Gaston Lefebvre	Elisabeth Migneron	Alyson Sonier

L'assemblée débute à 18h32

### 1. Ouverture de l'assemblée

Denis Lemay, président du CPVS, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie pour leur présence.

### 2. Nomination du président(e) et du secrétaire d'assemblée

Christian Côté propose Denis Lemay comme président d'assemblée appuyé par Françoise Fournier. Denis Lemay accepte.

Isabelle Dubé est désigné par le CA du club à titre de secrétaire.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Johanne Marquis, appuyé par Éric Bouffard. Adoptée à l'unanimité.

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2016

Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 juin 2016 par Denis Lemay.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Annie Gagnon et appuyé par Jean-Philippe Lemay. Adoptée à l'unanimité

### 5. RAPPORT ANNUEL 2016-2017:

- q) Rapport du président présenté par Denis Lemay
- r) Rapports du secrétaire présenté par Denis Lemay En l'absence de Sylvain Prévost
- s) Rapport du financement et de la trésorerie présentée par Sonia Lampron
- t) Rapport de la responsable des entraîneurs présenté par Christian Côté
- u) Rapport du responsable des compétitions présenté par Sonia Proteau

### DÉPÔT DES DOCUMENTS SUIVANTS (brèves descriptions)

- v) Rapport de la responsable des inscriptions aux compétitions présenté par Sonia Proteau
- w) Rapport de la registraire présenté par Sonia Proteau
- x) Rapport du représentant de l'association régionale présenté par Sonia Proteau



## Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke

Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7

Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

- y) Compte-rendu de l'AGA de la FPVQ présenté par Denis Lemay
  - z) Bilan des groupes longues-lames Denis Lemay nous invite à lire cette section du document
  - aa) Rapport de l'école de base présenté par Sonia Proteau
  - bb) Membres du CA et balances de termes présenté par Denis Lemay
- ANNEXES :
- cc) Document CEPVE avec MISSION DU CPVS et objectifs : Le document est disponible sur le site internet du CPVS
  - dd) Règlements généraux du CPVS, demande de modification (voir avis de convocation)
    - Proposition d'amendement à la proposition initiale
      - Il est proposé d'ajouter à la fin du premier paragraphe Internationaux en plus de nationaux.
      - Il est proposé d'ajouter Les candidatures sont sujettes à l'approbation du CA à la fin du deuxième paragraphe.
    - Amendements proposés par Thierry Arbour et appuyé par Félix Roussel.
    - La proposition avec les amendements est adoptée à l'unanimité
  - ee) Calendrier de compétitions 2017-2018

### QUESTIONS ET COMMENTAIRES

- 1) États financiers 2016-2017
  - 2) Prévisions budgétaires 2017-2018
    - Des questions sont soulevées concernant les subventions demandées et leur utilisation, les commandites ainsi que les diverses possibilités de financement.
    - L'adoption des états financiers 2016-2017 et des prévisions budgétaires 2017-2018 est proposé par Félix Roussel et appuyé par Jean-Philippe Lemay. Adoptée à l'unanimité.
6. Nomination du vérificateur (dispense)  
Comme pour l'année 2016-2017, il est recommandé de maintenir pour 2017-2018 la dispense du vérificateur. La dispense est proposée par Katia Pruneau et appuyé par Éric Bouffard. Adoptée à l'unanimité.
7. Divers  
Aucun point à divers
8. Élection des administrateurs
- a) Membres en élections : Denis Lemay, Christian Côté, Sylvain Prévost, Nathalie Duchesne, Valérie Désilets
  - b) Sonia Proteau est proposée par Denis Lemay et appuyé par Isabelle Dubé comme Présidente d'élection Sonia Proteau accepte. Isabelle Dubé est proposé par Christian Côté comme secrétaire d'élection Isabelle Dubé accepte
  - c) Les mises en candidatures sont :
    - I. Sylvain Prévost se propose. → Il accepte
    - II. Sonia Lampron propose Denis Lemay → Il accepte
    - III. Gaston Lefebvre propose Eric Bouffard → Il accepte
    - IV. Félix Roussel Propose Christian Côté → Il accepte



## Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke

Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7

Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

- V. Jean-Philippe Lemay propose Valérie Désilet → Elle refuse
  - VI. Marie-Claude Farrell Propose Nathalie Duchesne → Elle refuse
  - VII. Linda Bouchard propose Claudio Lencinas → Il accepte
  - VIII. Katia Pruneau propose Marie-Claude Farrell → Elle refuse.
- d) Pas d'élection nécessaire
  - e) Denis Lemay invite tous les membres à se réunir après la rencontre pour planifier la première rencontre du nouveau CA.
9. Tirage de deux prix de présence : Sébastien Lencinas et Félix Bouffard sont les gagnants deux certificat cadeau de 25.00\$ du CPVS.
10. Levée de l'assemblée proposé par Marie-Claude Farrell et appuyé par Nathalie Duchesne.
11. Fin de l'assemblée générale annuelle à 20h15

**Procès-verbal préparé par  
Isabelle Dubé**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

## Rapport annuel 2017-2018



**Merci aux membres du conseil d'administration en 2017-2018:**

**Denis Lemay**

**Christian Côté**

**Isabelle Dubé**

**Sonia Lampron**

**Mario Caron**

**Stéphane Morin**

**Eric Bouffard**

**Dominique Gravel**

**Maxime Lessard**

**(Poste Vacant)**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

## Rapport du président

Une année très remplie pour le CPVS en cette année Olympique, avec la participation de deux représentants du CPVS aux Jeux Olympiques, soit Alex Boisvert-Lacroix en longue piste et Kim Boutin en courte piste. Merci à vous deux pour toutes les émotions vécues, on est fiers de vous et vous avez marqué nos souvenirs à jamais.

L'écoute des Olympiques en direct sur écran géant à La Brasserie Sportive en collaboration avec la Ville de Sherbrooke et Excellence Sportive, a permis de mettre le CPVS en avant plan avec les différents médias présents.

Le CODEPS avec à sa barre Mario Caron, a mené d'une main de maître l'organisation de nos nombreuses compétitions. La tenue de la sélection Canadienne Junior en janvier a été un succès en tous points, que ce soit à la billetterie, à la qualité de la glace, l'installation du système sans bandes pour la première fois et à la présence des médias et dirigeants de la ville ont fait en sorte que le CPVS travaille à l'installation d'un système sans bandes permanent. Le CODEPS a aussi fêté l'organisation de sa 50<sup>e</sup> compétition.

Merci à nos entraîneurs et notre Kin Simon qui sont des modèles pour nos jeunes. Ils les encadrent, les développent, les aident à dépasser leurs limites et surtout les font évoluer comme humain. Quelques-uns deviendront par la suite des athlètes de haut niveau comme toujours que le CPVS est fier de produire année après année. On a des entraîneurs dévoués et nous en sommes très fiers. Merci à Karine et son équipe. Une partie du succès des patineurs du CPVS vous revient.

Merci Guillaume Deslauriers et Jean-Philippe Lemay qui ont été supervisés par Isabelle Dubé et Sonia Proteau (en début d'année), d'avoir pris en main une importante partie du CPVS soit l'école de base. Même si vous étiez âgés de seulement 17 ans au début de la session vous avez relevé ce défi avec un aplomb et une rigueur remarquable, vous avez un potentiel énorme !!!

Merci à Kathleen Manseau et Léna Morin pour votre présence au local, ce fut très apprécié.

Merci aux membres du CA (en poste et ceux qui nous ont quitté en cours de mandat), pour votre temps et votre désir de faire bien évoluer plusieurs dossiers en cours d'année.

**Denis Lemay**  
**Président du CPVS**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

## Plan stratégique 2017-2020 (évolution)

Le plan stratégique 2017-2020 a commencé à être mis en branle en mai 2017 et évoluera dans les prochaines semaines. Il sera mis en place pour le début de la saison 2017-2018 avec un échéancier dans le temps. Les principaux secteurs d'activités seront touchés :

### 1. Encadrement et entraînement

- a. Évaluation de la formation des groupes, critères et nombre de patineurs. (à chaque année, mais améliorer la diffusion)
- b. Évaluation des besoins des différents groupes. (50%)
- c. Services offerts à l'élite pour les garder plus longtemps au club vs les orientations de la FPVQ. (25%)
- d. Analyse des tâches de tous et chacun et valider la structure du club. (25%)
- e. Définir les besoins au niveau des entraîneurs et établir les besoins futurs. Définir un plan pour former la relève. (50%)
- f. Plans pour attirer les patineurs des autres clubs chez nous. (10%)
- g. Communiquer les bases et orientations du sport-études à l'ensemble des membres. (0%)

### 2. Infrastructure + équipement

- a. Un plan sur 3 ans pour le remplacement des matelas d'entraînement, des « bumpers » et des triangles (25%)
- b. Une consultation auprès des entraîneurs ou autres intervenants auprès des athlètes pour recenser les besoins de matériel autant en hors glace que sur glace (75%)
- c. Une planification des achats à réaliser à la suite de la consultation sur une période de 3 ans (25%)
- d. Effectuer un inventaire des patins et lames offert en location et planifier des achats prioritaires pour les 3 prochaines années (0%)
- e. La création d'un manteau pour tous les membres du club de patinage de vitesse de Sherbrooke leurs parents et les personnes associées au club. Dès le début de chaque saison (septembre-octobre) une commande de vêtement à l'effigie du club. (25%)
- f. Une révision des vêtements proposés aux patineurs (100%)
- g. Maintenir une discussion active avec la ville de Sherbrooke pour augmenter le nombre d'heures de glace pour le CPVS (75%)

### 3. Événements et réseau de compétitions

- a. Continuer à bien promouvoir le sport et l'activité physique avec le partenaire du club au niveau de l'organisation des compétitions, soient le CODEPS (100%)
- b. Favoriser le bénévolat de ses membres, autant patineurs que parents, aux compétitions organisées par le CODEPS (25%)
- c. Offrir toute la visibilité possible à ces événements (50%)
- d. Utiliser les contacts médiatiques établis par le club pour promouvoir ces événements (75%)





## Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke

Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7

Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvvs.org](http://www.cpvvs.org)

- e. Lors des Olympiques d'hiver de 2018, organiser une ou des soirées (nuits) afin de permettre aux gens de se regrouper pour écouter les compétitions et encourager les athlètes. (100%)
- f. Lors des championnats du monde de 2018 qui se tiendront à Montréal, organiser un autobus pour aller assister aux compétitions. (pas fait pas assez de participation)
- g. À chaque année de la présente planification, recenser les événements majeurs qui pourraient faire l'objet d'une journée d'écoute en groupe ou l'organisation d'un déplacement lorsque la situation le permet. (0%)
- h. Promouvoir par l'utilisation des médias sociaux entre autres ces divers événements. (75%)
- i. Lorsqu'un des patineurs du club participent à une compétition qui est retransmise, s'assurer de transmettre aux membres et à la population en générale les moyens d'accéder à cette retransmission. (75%)



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpvs.org

## Rapport annuel de l'association de la région de centre du Québec – Saison 2017-2018

### Les défis relevés en 2017-2018

- Trois-Rivières : L'accueil d'un nouvel entraîneur Simon Cuillerer-Serres et contribuer au démarrage de CQD Centre du Québec malgré la complexité de coordonner les horaires des clubs, les contraintes de chacun et les heures de glace.
- Farnham : nouveau CA et Première compétition inter (Finale de l'ouest)
- Drummondville Début du renouvellement du CA. Autonomie au niveau de la préparation des lames et berceaux.
- Sherbrooke : Renouvellement des entraîneurs. Une grande quantité des entraîneurs de jeune âge ont pris la relève des autres entraîneurs plus expérimenté.
- St-Tite : l'arrivée de Maxime Leclerc comme entraîneur-chef. Ses antécédents d'officiel, d'entraîneur et de patineurs, ont su apporter une nouvelle couleur aux entraînements, mais cela a apporté son lot de défi, principalement une adaptation réciproque. Le programme de mentorat offert par l'association régionale est arrivé à point afin de terminer la saison sur une bonne note.
- St-Hyacinthe : mise sur pied du regroupement avec St-Julie et Longueuil
- Victoriaville : Perte de 20% d'heure de glace et modifications de l'horaire des entraînements dû aux travaux d'amélioration de l'aréna. Offrir plus d'entraînements de haut niveau aux patineurs de catégorie provincial et inter régional.

### Les meilleurs coups

- Trois-Rivières : notre comité de compétition fait un travail hors pair et en plus des compétitions qui nous été assignées, nous avons tenu avec brio les Jeux du Sport-Études.
- Farnham : avoir tenu la finale de l'ouest avec succès et avoir tenu la journée portes ouvertes le 10 décembre dans le cadre de la journée nationale du patin
- Drummondville : gestion serrée du budget malgré la réduction du nombre d'inscriptions. Embauche d'un deuxième entraîneur.
- Sherbrooke : La Compétition de Sélection Senior qui a été tout un succès au niveau sportif et économique. La participation d'un grand nombre bénévoles a fait en sorte que tout se soit déroulé en accord avec la planification faite par les organisateurs. Le deuxième coup a été celui d'ajouter au staff permanent des entraîneurs un kinésologue expert dans la préparation physique des athlètes. L'expérience a été un succès total, car les athlètes ont amélioré leur préparation physique de manière remarquable.
- Cet hiver, l'URLSM a demandé la participation du Club à un projet-pilote soit le programme Jouer pour Jouer – patinage de vitesse. Nous avons contribué à la gestion budgétaire du projet, à la gestion des moniteurs et à la gestion de l'équipement et de son entretien. L'objectif était de faire vivre aux jeunes de 6-12 ans, l'expérience du patinage de vitesse et l'initiation du patin sous un angle récréatif en priorisant l'amusement. Ce programme s'est tenu sur les patinoires extérieures de Ste-Thècle et St-Adelphe. L'événement s'est terminé le dimanche 18 mars 2018 avec quelques courses et des jeux d'habiletés organisés à l'aréna de St-Tite. Notre participation a donné une belle visibilité au club. Nous ne savons pas encore si ce programme sera reconduit l'an prochain. Une rencontre est à venir avec l'URLSM, la MRC de Mékinac et les municipalités participantes.



## Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke

Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7

Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

- St-Hyacinthe : augmenter la qualité du coaching et bien coordonner les entraînements avec les différents entraîneurs des patineurs du club à travers les différentes activités proposées tout au long de la saison.
- Victoriaville : l'embauche d'un nouvel entraîneur et l'embauche d'une personne responsable des communications/marketing. Organisation d'activités rassembleuses visant à développer l'esprit d'équipe : défilé de Noël, ascensions du mont Ham, entraînement avec Cédrik Blais, membre de l'équipe nationale courte piste. Campagne de financement \$.

### **Défis et projets pour 2018-2019**

- Trois-Rivières : renouveler la cohorte de Sport-Études alors que nous perdons des patineurs pour le CRCE.
- Farnham : organisation des entraînements pour groupe avancé, recrutement-financement et organisation des tâches au sein du CA.
- Drummondville : recrutement de patineurs et terminer le renouvellement des membres du CA
- Sherbrooke : réussir à avoir l'aréna sans bandes de façon permanente. Les négociations avec la Ville de Sherbrooke sont très avancées et le projet est en bonne voie de réalisation. Un deuxième projet est celui d'ajouter, au staff permanent, une nutritionniste responsable de la planification alimentaire des athlètes.

### **Vedettes et étoiles montantes**

- Trois-Rivières : Mya Joli, Philippe Daudelin et Léa Chamberland-Dostie
- Farnham : Mathis Santerre, Xavier Duhamel et Frédérique Rousseau
- Drummondville : Mathilde St-Pierre et Eliot Rompré
- Sherbrooke : Vedettes : Félix Roussel et Ann-Sophie Bachand. Sans oublier nos Olympiens Kim Boutin et Alex-Boisvert Lacroix. Étoiles montantes : Mikaël Côté et Amélia Blinn.
- St-Tite : Justin Genest et Élisabeth Asselin comme entraîneur d'avenir
- St-Hyacinthe : Félix Pigeon : canadien junior, quatre patineurs au Canadien de l'Est : Roselyne Pigeon, Sandrine Robert, Sara-Maude Cloutier, Édouard Auger. Sara-Ève Wille aux catégories d'âge
- Victoriaville : Louis Siméon : champion de l'est du Canada, catégorie 12 ans. La grande majorité de nos patineurs compétitifs, toutes catégories, ont connu une belle progression.



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

## Rapport du secrétaire

Lors de la saison 2017-2018, les membres du conseil d'administration (CA) du Club de patinage de vitesse de Sherbrooke (CPVS) se sont réunis en séance régulière à 9 occasions. De plus, une rencontre spéciale a eu lieu, ainsi qu'une rencontre de Lac à l'épaule. De plus, le CA a organisé l'assemblée spéciale des membres tenue le 11 janvier 2018.

Lors des rencontres régulières, les thèmes principalement abordés ont été : Le suivi et les décisions concernant l'aspect financier, le suivi et l'encadrement des entraîneurs, le suivi des différents comités, le suivi des compétitions, le suivi de la satisfaction des membres et le suivi de l'école de base.

La rencontre de Lac à l'épaule a pour sa part permis de réunir autant les membres du CA que des parents volontaires ou invités. Elle avait pour objectif de permettre le brassage d'idées afin d'identifier les orientations souhaitées pour le club et préparer les dossiers à travailler pour l'avenir.

En plus des membres réguliers du CA, madame Karine Proteau, entraîneur-chef du CPVS a été invitée aux rencontres, afin d'informer les membres des différents dossiers et situations qui pouvait nécessiter un suivi.

En terminant, il est à noter qu'en cours d'année, deux membres élus ont démissionné du CA. Ils ont tous deux été remplacés par des personnes choisies par le CA. De plus, le CA a pris la décision de démettre de ses fonctions un de ses membres, lors de la dernière rencontre de l'année.

**Isabelle Dubé - secrétaire du CPVS**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

## Rapport du responsable du financement et de la trésorerie

Cette année le CPVS avait pour objectif de générer un surplus de 14 000\$. Voici un tableau qui dresse le bilan :

Activités	Revenus nets
Stationnement Fête du lac	524\$
Billets du Canadien	680 \$
Souper Spaghetti	4 197 \$
Pâtisserie Duquette	968 \$
Vins et fromages	3 899 \$
<b>Total</b>	10 268 \$



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

## **Bilan-responsable des entraîneurs**

La saison 2017-2018 a été marquée par le retour de Karine Proteau à son poste d'entraîneuse-chef et par la mise en place d'un kinésologue comme membre du personnel entraîneur. L'idée première derrière ce changement était de récupérer des heures de hors-glace faites par des entraîneurs spécialisés en patinage de vitesse afin de maximiser les apprentissages sur la glace. Parallèlement, nous voulions augmenter la qualité des entraînements hors-glace. Avec l'achat d'équipement de musculation et l'accessibilité à une multitude de tests, nous pouvons dire, un an après, mission accomplie. L'assiduité et l'engagement des patineurs envers les hors-glace a augmenté et il y a eu beaucoup de bienfaits pour les jeunes.

### **Continuité dans le développement des entraîneurs**

La dernière saison a permis à plusieurs jeunes entraîneurs de prendre beaucoup d'expérience lors des pratiques et compétitions. Chapeautés par les plus vieux, les entraîneurs qui représentent la relève ont su démontrer tout leur potentiel. En août 2017, 5 d'entre eux ont suivi leur formation JPE et certains nous ont communiqué le désir de poursuivre vers la formation Introduction aux compétitions. D'ailleurs, il y a deux entraîneurs, Marc-Antoine Lemay et Katherine Thibault, qui ont entamé la formation Compétition-Développement. Ceci est très positif et démontre encore tout l'engagement de nos jeunes envers le sport et le CPVS. C'est grâce à votre implication que nous pouvons offrir des entraînements de qualité.

### **Qu'est ce qui nous attend l'an prochain**

La prochaine saison amènera plusieurs nouveaux éléments et plusieurs défis. Nous n'avons qu'à penser l'augmentation du nombre de patineurs longues-lames ou encore à la mise en place possible de deux autres services complémentaires soient, un service de nutritionniste et de préparation mentale. Nous sommes toujours en attente de réponses pour des demandes de subventions faite à la ville de Sherbrooke et à PVC. Cependant, nous sommes confiants que nous pourrons offrir, en plus du service de kinésiologie, les deux nouveaux services. Pour terminer, je tiens à remercier tous les entraîneuses et entraîneurs du CPVS pour leur implication et leur dévouement envers les jeunes.

**Christian Côté**  
**Vice-président**  
**Co-responsable des entraîneurs**

**Denis Lemay**  
**Président**  
**Co-responsable des entraîneurs**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpv.s.org

## Rapport du responsable des compétitions

La saison 2017-2018 s'est fort bien déroulée avec les 8 événements suivants :

### Calendrier 2017-2018

	Date	Événement	Niveau
1	15 juillet 2017	Classique d'été de Roller Sherbrooke 2017	Provincial
2	23-24 septembre 2017	Compétition Élite #1;	Provincial
3	21 octobre 2017	Compétition régionale #1	Régional
4	2 décembre 2017	Compétition Interrégionale #2, secteur B;	Inter-régional
5	16 décembre 2017	Compétition locale/Mes premiers jeux/FRJQ	Régional
6	19-21 janvier 2018	Sélections nationale Senior;	National
7	24-25 mars 2018	Finale de l'Est	Provincial
8	15 avril 2018	Compé locale de fin de saison	Local

Ce fut une saison chargée et significative à bien des égards :

- Nous avons été les hôtes des Sélections nationales sénior#1
- Nous avons utilisé pour la première fois de notre histoire un système de matelas sans bandes lors de ces mêmes sélections
- Nous avons organisé la cinquantième compétition de CODEPS

Grace à notre super équipe de bénévoles et à leur travail acharné et consciencieux, nous avons une fois de plus livré des événements de patinage de vitesse de très haute qualité qui font l'envie de tous les autres clubs de la province.

J'aimerais d'ailleurs en profiter pour féliciter et remercier tous nos bénévoles qui répondent présent sans relâche. Votre bonne humeur, compétence et assiduité font en sorte que l'organisation et la tenue d'une compétition à Sherbrooke est gage de succès et est un plaisir renouvelé à chaque fois.

Également, que d'éloges aux membres du CODEPS qui ont organisé toutes les compétitions pour une troisième année de suite : Marie Claude Farrell, Jean-Philippe Lemay, Denis Lemay, Christian Coté, Katia Pruneau et Thierry Arbour. Un merci spécial à Aurore Vincent et Jocelyne Poupart qui nous ont prêté mains fortes lors des sélections nationales Sénior.

Un grand merci également à nos deux fidèles commanditaires soit Axial-Dev (Daniel Giroux) et Caffuccino. Aussi, un merci spécial aux préposés de l'aréna qui nous ont offert une belle glace à chaque compétition et aussi à nos collaborateurs au service des loisirs et sports de la ville pour leur support constant.

L'année 2018-2019 nous réserve un calendrier record de 10 événements :



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

### Calendrier 2018-2019

	Date	Événement	Niveau
1	24 août 2018	Classique d'été de Roller Sherbrooke 2018	Provincial
2	29-30 septembre 2018	Compétition Élite #1	Provincial
3	20-21 octobre 2018	Compétition Élite #2	Provincial
4	1 <sup>er</sup> décembre 2018	Interrégionale #2 Secteur B	Interrégional
5	22 ou 23 décembre 2018	Compétition locale/Mes premiers jeux	Local
6	5 ou 6 janvier 2019	Compétition régionale #3	Régional
7	27 janvier 2019	Finale régionale des Jeux du Québec 2019	Régional
8	23-24 février 2019	Compétition provinciale #4 Est	Provincial
9	14-17 mars 2019	Sélections Nationales junior#2	National
10	14 avril 2019	Compé locale de fin de saison	Local

La prochaine saison sera la plus chargée dans l'histoire du CPVS et de CODEPS et nous accueillerons des événements de tous les niveaux de compétition de la FPVQ et un événement national, en plus de notre Classique d'été de Roller.

Nous sommes également dans l'attente de la réponse de l'ISU pour la tenue des Championnats du monde junior courte piste en janvier 2021.

Je serai de retour l'an prochain comme Président de CODEPS et aussi je l'espère comme responsable des compétitions au CPVS et j'ai déjà hâte de tous vous revoir!

Merci et bon été à tous !

**Mario Caron**





Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpv.org

## Rapport du responsable des inscriptions aux compétitions

<b>Régional</b>			
	Filles	Garçons	Total
#1 Sherbrooke	9	30	39
#2 Drummondville	4	22	26
#3 Victoriaville	3	19	22
#4 St-Tite	2	8	10
	18	79	<b>97</b> 2016-17 : 134

<b>Interrégional</b>			
	Filles	Garçons	Total
#1 St-Hyacinthe	12	18	30
#2 Sherbrooke	12	20	32
#3 Longueuil	7	16	23
#4 Lévis	11	17	28
	42	71	<b>113</b> 2016-17 : 114

<b>Provincial</b>			
	Filles	Garçons	Total
#1 Matane	9	15	24
#2 Lévis	10	13	23
#3 Chicoutimi	9	10	19
#4 Trois-Rivières	9	11	20
			0
	37	49	<b>86</b> 2016-17 : 68



**Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke**  
 Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
 Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpv.org

<b>Élite</b>				
	SHE à Mtl	Filles	Garçons	Total
Sherbrooke 23-24 sept 2017	3	1	5	9
Chicoutimi 7-8 octobre 2017	3	0	2	5
Trois-Rivières 6-7 janvier 2018	3	0	6	9
Trois-Rivières 10-11 mars 2018	3	0	4	7
		1	17	<b>30</b>
				<b>2016-17 : 22</b>

<b>Championnats de fin de saison</b>			
	Filles	Garçons	Total
<b>Championnat Québécois Ouvert Québec</b>	4	4	8
<b>Championnat Québécois par catégorie d'âge Laval</b>	10	7	17
<b>Finale de l'Est Sherbrooke</b>	5	18	23
<b>Festival des Vives Lames Québec</b>	3	15	18
	22	44	<b>66</b>
			<b>2016-17 : 81</b>

<b>Compétitions nationales</b>				
	SHE à Mtl	Filles	Garçons	Total
<b>Sélections des coupes du monde,</b> Calgary 20-22 octobre 2017	1	-	-	1
<b>Qualifications nationales ouvertes,</b> Calgary 2 au 5 novembre 2017	2		1	3
<b>Championnat canadien Junior</b> Saguenay ,15-17 décembre 2018			1	1
<b>Sélection Nationale senior,</b> Sherbrooke 19-21 janvier 2018	2	-	1	3
<b>Sélection Nationale #2 senior,</b> Laval 22-25 mars 2018	2		1	3
<b>Sélection Nationale #2 Junior</b> Calgary 22-25 mars 2018		1	5	6
<b>Championnat de l'est du Canada,</b> Lévis 31 mars-1 avril 2018		5	3	8
				<b>25</b>
				<b>2016-17 : 27</b>

Au niveau international, nous avons deux représentants : Kim Boutin (cp) et Alex Boisvert-Lacroix (lp).



**Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke**  
 Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
 Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpvs.org

## Rapport du registraire

	Longues Lames							École de base		Total
	14 et +	12-13 ans	11 ans	10 ans	9 ans	6-7-8 ans	Débutants	Récréatifs	9 groupes	
1 <sup>ère</sup> session	27	25	10	12	13	10	9	11	235	352
2 <sup>e</sup> session	28	24	11	12	14	13	11	12	259	384
<b>Total inscriptions</b>	55	49	21	24	27	23	20	23	494	736

**Total des patineurs en 2017-2018 : 736 (2016-2017 : 540)**

	Garçons	Filles	Total
Associé national (entraîneurs et membres du CA)	16	11	27
Associé provincial (bénévoles officiel mineurs)	16	26	42
Élite National	15	8	23
Interrégional, provincial, élite	34	22	56
Régional	31	16	47
École de base	171	72	243
École de base (session hiver seulement)	96	39	135
<b>Total des membres</b>	379	194	573
<b>Total des patineurs</b>	347	157	504



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

## **Bilan des groupes longues-lames et sport-études**

### **Groupe Débutants**

Les deux sessions se sont très bien déroulées. J'ai été très impressionné par les habilités que les jeunes avaient dès le départ ainsi que leur niveau d'écoute. À la session d'automne, le groupe était très homogène donc les jeunes évoluaient au même rythme à travers les mêmes exercices ce qui a facilité la tâche des entraîneurs. À la session d'hiver, le défi a justement été plus grand car certains patineurs étaient plus habiles et plus matures que d'autres, mais finalement, toutes les patineuses et tous les patineurs ont bien travaillé leurs points individuellement et ont tous bien progressé.

### **Antoine Massie**

#### **Groupe 6-7-8 ans**

Pour ma première année à titre d'entraîneur-responsable, j'ai eu la chance de m'occuper du groupe des 6-7-8 ans. Bien que ce fut un groupe énergique, les jeunes étaient motivés et dynamiques et aimaient s'amuser. Ils se sont dépassés tout au long de l'année, et se sont grandement améliorés. Malgré les différences de forces au sein du groupe, les patineurs qui arriveraient du groupe des débutants après Noël se sont très bien intégrés au groupe.

### **Jean-Philippe Lemay**

#### **Groupe 9 ans**

Pour la saison 2017-2018, c'était la deuxième fois consécutive que j'avais en charge le groupe des 9 ans. Toujours souriants, toutes les patineuses et tous les patineurs étaient impatients d'embarquer sur la glace à chaque occasion. Avec le désir sans limite d'apprendre le patinage de vitesse à travers des éducatifs amusants et les plus innovateurs possibles, j'espère qu'ils ont eu autant de plaisir que moi à être sur la glace. Malgré les écarts de forces dans ce groupe, Marie-Josée et moi avons réussi à rendre ce groupe uni et faire valoir les valeurs d'entraide et de travail d'équipe. Nous avons eu quelques patineurs qui se sont joints à notre groupe au courant de la saison. Provenant des Débutants, des 6-7-8 ans ou même des 10 ans, tous se sont bien intégrés au groupe. Même s'il y a place à l'amélioration au niveau de l'encadrement des jeunes patineurs, je crois que cette saison a tout de même été un succès pour tous. Merci encore Marie-Josée pour ton support inconditionnel!

### **Guillaume Deslauriers**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

### **Groupe 10 ans**

Malgré un changement de responsable au milieu de la saison, les jeunes sont restés très motivés à patiner. Même avec la différence des niveaux, il y avait une chimie de groupe remarquable. Bien que ce groupe eût de l'énergie, ils réussissaient à bien la dépenser et à ne pas retarder les entraînements. Autant que ce groupe voulait s'amuser à patiner, ils voulaient également s'améliorer. En devenant entraîneure-responsable de ce groupe, j'ai appris beaucoup de choses, qui me serviront pour les années suivantes.

**Alyson Sonier**

### **Groupe 11 ans**

Dans la même situation que les 10ans, le groupe des 11 ans s'est bien adapté au changement de responsable. Ce groupe a su m'impressionner tout au long de la saison par son écoute remarquable lors des entraînements. Ils ont tous contribué pour mener à bien l'ambiance du groupe et aider les autres. De plus, l'intérêt à l'apprentissage de ce groupe était quelque chose de remarquable. Ces jeunes aimaient vraiment recevoir des commentaires pendant les exercices et ils profitaient de chaque moment pour travailler différentes choses. Avec ce groupe, j'ai également pu faire des petits retours sur l'entraînement que je prenais en compte pour les semaines suivantes.

**Alyson Sonier**

### **Groupe 12-13 ans**

Année plutôt difficile chez les 12-13 ans côté ambiance de groupe. Nous avons dû faire plusieurs rencontres de groupe pour réajuster le tir. Nous avons, tout de même, fini l'année du bon pied. Plusieurs ont connu de très grande amélioration autant dans leur performance que dans leur sérieux à l'entraînement. Parmi le groupe, 9 patineurs ont participé au Championnat québécois par catégorie d'âge et 4 se sont qualifiés pour le Championnat canadien de l'Est. En somme, je suis très fier de toutes les patineuses et tous les patineurs et je leur souhaite bonne chance dans leur carrière de patineur!

**Marc-Antoine Lemay**

### **Groupe 14 ans et plus**

Objectif du groupe:

- Apprendre à s'entraîner en groupe pour performer selon les aspirations de chacun.

Points forts cette saison :

- Arrivée de Simon
- Bon groupe de patineurs pour permettre des regroupements homogènes et favoriser une bonne éthique de travail



## Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke

Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7

Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

- Excellente présence pour l'entraînement du samedi matin 7h
- Bonne présence des patineurs sur les différents circuits de compétition :
  - o Réseau provincial
  - o Réseau élite
  - o Réseau national
  - o Championnats de fin de saison (Championnat québécois par catégories d'âge, Championnat québécois ouvert, Championnat canadien junior, Championnat de l'Est du Canada, Championnat canadien senior).

Points à améliorer pour l'an prochain :

- Améliorer l'ambiance dans le groupe de filles du lundi soir
- Trouver des entraîneurs disponibles le samedi matin
- Avoir une ressource en préparation mentale pour compléter le travail physique avec des outils de gestion de stress, dialogue interne et travail d'équipe
- Optimiser l'horaire pour offrir un entraînement supplémentaire en préparation physique pour les patineurs du CÉGEP

### **Karine Proteau**

#### **Groupe Récréatifs**

Pour ce qui est des bons coups concernant le groupe des récréatifs, je dirais qu'encore, cette année, la présence aux entraînements de chacun des patineurs a été très bien. En effet, la plupart des patineurs réguliers sont venus à presque tous les entraînements. Aussi, le fait d'avoir un entraînement durant les fins de semaine a permis d'avoir un plus grand nombre et diversité de patineurs. De plus, les patineurs du groupe ont amené plusieurs personnes à découvrir le patinage de vitesse cette année. L'énergie du groupe était très bonne et les patineurs ont tous une très belle complicité et intègrent très bien les nouvelles personnes qui viennent essayer le patin.

### **Elyse Besnard**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvvs.org](http://www.cpvvs.org)

### **Sport-Études**

Onze patineurs étaient inscrits au programme Sport-études cette saison à l'école du Triolet, une patineuse d'Alexander Galt, trois patineurs du Séminaire de Sherbrooke et trois patineurs du CÉGEP se sont joint à eux pour certains entraînements sur glace.

Malgré la maturité, l'expérience et le gabarit très différents de chacun des patineurs du groupe, chacun a su y trouver sa place.

Le programme du groupe comportait trois entraînements sur glace par semaine, un entraînement en préparation physique une fois par semaine et des activités de groupe pour travailler l'esprit d'équipe une fois par semaine.

Nous avons touché aux activités suivantes cette année, volleyball de plage, baseball, soccer sur glace, hockey, gymnastique, escalade, judo et possiblement de la nage synchro pour terminer l'année.

Le groupe Sport-études a participé à quelques activités spéciales durant l'année. Ils ont d'abord confectionné 2 gâteaux lors de l'encan desserts du souper spaghetti. Ils ont également fait un petit tour à Québec pour apprivoiser la longue piste lors de la compétition hybride 1 et la Coupe Québec 1, ils ont monté un numéro pour le gala du club en avril, ils ont participé aux Jeux du Sport-Études à Trois-Rivières en mai dernier et termineront l'année avec une dernière activité de groupe en camping.

Merci à Marc-Antoine et Elizabeth qui m'ont aidé avec l'encadrement du groupe cette année, et à Jean-Philippe pour les remplacements, parfois, assez à la dernière minute.

Bonne chance au CÉGEP à nos 5 finissants (Jade, Félix, Laurie, Marek et Émile), on espère vous revoir sur la glace avec nous l'an prochain.

Bon entraînement d'été

**Karine Proteau**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

## Rapport école de base

Notre première session à titre de responsables de l'école de base s'est très bien déroulée. Le nombre d'inscriptions a été sensiblement le même que l'année dernière.

Nous avons effectué un changement dans la structure des entraîneurs, en nommant un responsable et un assistant pour chaque groupe. Nous avons constaté que ces rôles ont apporté une augmentation de la motivation des entraîneurs concernés.

De plus, au courant de l'année, nous avons instauré un principe de mentorat pour l'animation des jeux. Cela a permis aux plus jeunes de commencer à animer, tout en ayant des rétroactions des entraîneurs plus expérimentés. Ce principe semble avoir été apprécié par tous.

Nous avons conclu chacune des sessions avec un souper pour tous les entraîneurs et remplaçants, qui a été très apprécié. Nous avons également profité de cette soirée pour faire des rencontres individuelles avec chacun des entraîneurs.

Merci à Isabelle Dubé (responsable de l'école de base au sein du CA) et Kathleen Manseau (soutien administratif), pour leur présence et excellent support !

En terminant, merci à notre équipe d'entraîneurs qui ont fait un travail exceptionnel tout au long de la session !

Nous avons déjà hâte à la prochaine saison, et nous sommes prêts à accueillir une énorme vague de patineurs, dû à « l'effet Kim Boutin ».

**Guillaume Deslauriers et Jean-Philippe Lemay**





Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

## Rapport École de Roller

L'École de Roller a comme mission d'apprendre aux jeunes la base du patinage à roues alignées, de leur montrer la technique dans le plaisir et les jeux, dans un cadre sécuritaire et adapté au niveau du patineur.

Le premier été de l'école de roller du CPVS s'est très bien déroulé. 20 patineurs y étaient inscrits. Ce fût un succès à tous les niveaux ! Le plaisir était au rendez-vous à chacun des entraînements et les patineurs ont beaucoup apprécié le déroulement.

La saison s'est conclue lors de la Classique d'Été de Roller Sherbrooke au Centre de Foires. Les jeunes avaient le choix de leur distance, entre 250 et 2000m.

Merci à mes collègues entraîneurs (Guillaume Deslauriers, Guillaume Dion, Marek Doucet et Félix Roussel) pour leur excellent travail !

La deuxième année est déjà entamée et nous avons sensiblement le même nombre d'inscriptions (19) !

**Jean-Philippe Lemay**  
Entraîneur co-responsable de l'école de roller



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

### Membres du CA et balance de termes

Postes en réélection	Nom	Poste
Non	Denis Lemay	Président
Non	Christian Côté	Vice-président
Oui	Isabelle Dubé	Secrétaire
Oui	Sonia Lampron	Trésorière
Oui	Mario Caron	Administrateur
Oui	Stéphane Morin	Administrateur
Non	Dominique Gravel	Administrateur
Oui	Maxime Lessard	Administrateur
Non	Éric Bouffard	Administrateur
Oui	Poste vacant	Administrateur
Oui	Nouveau poste	Patineur



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

## Annexes

### *MISSION DU CPVS (document du CEPVE est disponible sur le site du club)*

Le club de patinage de vitesse de Sherbrooke a pour mission de développer le plein potentiel des patineuses et des patineurs en fonction de leurs aspirations.

Le CPVS s'engage à fournir à sa clientèle un encadrement administratif, des infrastructures d'entraînement, des équipements et à organiser des événements et des compétitions favorables à la pratique du patinage de vitesse et ceci adaptés aux différents niveaux de développement des athlètes selon le modèle du CEPVE respectant les principes du DLTA.

\*\*\*\* Document du CEPVE est disponible sur le site WEB du club \*\*\*\*

### *Dispositions administratifs / Règlements généraux du CPVS*

#### **1. NOM**

« Le Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke Inc. »

Dans les présents règlements, le mot « Club » désigne le Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke Inc.

Aux fins d'interprétation du présent règlement, l'utilisation du genre masculin est sans rapport avec le sexe et ne traduit pas la discrimination envers l'un ou l'autre sexe. Il n'est utilisé que dans le seul but d'alléger le texte.

#### **2. SIÈGE SOCIAL**

Le siège social du Club est situé à Sherbrooke, district de St-François à l'adresse que peut fixer de temps à autre le conseil d'administration.

#### **3. BUTS**

Assurer la responsabilité et prendre charge des activités relatives au patinage de vitesse, promouvoir et encourager ce sport tout en offrant un amusement sain et la pratique d'un sport agréable.



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

## MEMBRES

### 4. CATÉGORIE

Le club comprendra deux (2) catégories de membres, à savoir les membres actifs et les membres honoraires.

### 5. MEMBRES ACTIFS

Sont membres actifs du Club, les patineurs inscrits, leurs parents ou tuteur légal. Toute autre personne pourra devenir membre actif, sur demande à cette fin et sur acceptation du conseil d'administration.

### 6. MEMBRES HONORAIRES

Il sera loisible au conseil d'administration, par résolution, de désigner toute personne membre honoraire du Club. Les membres honoraires n'auront aucune contribution annuelle ou autre à verser. Ils auront droit d'assister aux assemblées générales ou spéciales des membres sans y avoir droit de vote.

### 7. COTISATION

Le coût annuel de l'inscription de même que les autres formes de contributions, s'il y a lieu, sont établis par le conseil d'administration.

### 8. EXCLUSION

Le conseil d'administration pourra exclure temporairement ou définitivement un membre actif pour défaut de payer la contribution fixée ou pour tout autre motif jugé pertinent. La décision d'exclure temporairement ou définitivement un membre, appuyée par un vote des deux tiers des membres du conseil d'administration est finale et sans appel.



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.org](http://www.cpv.org)

## **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

### **9. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'assemblée générale annuelle des membres du Club sera tenue à la date que le conseil d'administration fixera chaque année, mais avant l'expiration du mois suivant l'assemblée générale de la FPVQ. Elle sera tenue à un endroit que déterminera le conseil d'administration. L'avis de convocation sera envoyé, par lettre, aux membres au moins sept (7) jours à l'avance.

## **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SPÉCIALES**

### **10. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES SPÉCIALES**

Les assemblées générales spéciales ont lieu aux dates, heures et lieux fixées par le conseil d'administration. Il sera loisible au conseil d'administration de convoquer telle assemblée selon que les circonstances l'exigeront.

### **11. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DEMANDÉES PAR LES MEMBRES**

Le secrétaire sera tenu de convoquer une assemblée générale spéciale des membres sur demande à cette fin, par écrit, signée par au moins vingt (20) membres actifs en règle, de quinze (15) familles différentes, et cela dans les huit (8) jours suivants la réception d'une telle demande écrite. La demande devra spécifier le but et les objets d'une telle assemblée spéciale. Les membres devront être avisés, par lettre ou par courrier électronique au moins sept (7) jours avant l'heure de la réunion. À défaut par le secrétaire de convoquer une telle assemblée dans le délai stipulé, celle-ci pourra être convoquée par les signataires de la demande écrite.

### **12. AVIS DE CONVOCATION**

Toute assemblée générale annuelle et spéciale des membres sera convoquée par écrit (papier ou électronique) et comportera l'ordre du jour, l'heure, l'endroit et la date.



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpv.s.org

### **13. QUORUM**

Vingt (20) membres actifs formeront un quorum suffisant pour toute assemblée générale ou spéciale des membres. Aucune affaire ne sera transigée à une assemblée à moins que le quorum ne soit présent.

### **14. VOTE**

À toute assemblée des membres, seuls les membres actifs en règle, de plus de quatorze (14) ans auront droit de vote. À toute assemblée, les voix se prennent par vote ouvert ou, si tel est le désir d'au moins deux (2) membres, par scrutin secret. Les questions soumises sont décidées à la majorité des voix des membres actifs présents. Au cas d'égalité des voix, le président a un second vote ou un vote prépondérant.

### **15. POUVOIRS DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES**

L'assemblée générale des membres doit :

- a) Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année précédente.
- b) Présenter les rapports généraux des activités.
- c) Présenter les rapports financiers de l'année et nommer le vérificateur du Club pour la saison à venir.
- d) Approuver les règlements et amendements aux règlements proposés par le conseil d'administration.
- e) Procéder à l'élection des membres du conseil d'administration du Club.

### **16. COMPOSITION**

~~Les affaires du Club seront administrées par un conseil d'administration (exécutif) composé de dix (10) membres. Les dix (10) postes du conseil d'administration sont les suivants : le président, le vice-président, le trésorier, le secrétaire et six (6) directeurs.~~

~~Un entraîneur, délégué par ses pairs en début de saison, pourra assister, sans droit de vote, au conseil d'administration. Il peut déléguer un autre entraîneur pour le représenter.~~

~~Le conseil d'administration devra, à sa première assemblée suivant l'assemblée générale annuelle des membres, élire les officiers du Club. Cette élection peut se tenir lors de l'assemblée générale annuelle, au choix des quatre (4) dont le mandat ne sera que d'un an.~~



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpv.s.org

Les affaires du Club seront administrées par un conseil d'administration (exécutif) composé de onze (11) membres. Les onze (11) postes du conseil d'administration sont les suivants : le président, le vice-président, le trésorier, le secrétaire, six (6) directeurs et un (1) représentant des patineurs.

Un entraîneur, délégué par ses pairs en début de saison, pourra assister, sans droit de vote, au conseil d'administration. Il peut déléguer un autre entraîneur pour le représenter.

Le conseil d'administration devra, à sa première assemblée suivant l'assemblée générale annuelle des membres, élire les officiers du Club. Cette élection peut se tenir lors de l'assemblée générale annuelle, au choix des quatre (4) dont le mandat ne sera que d'un an.

Le représentant des patineurs sera élu lors de l'AGA par les patineurs membres du CPVS, selon les règles d'éligibilité au vote du règlement général no14. Il devra être un patineur actif en règle pour la saison où il siègera au CA et devra être âgé de dix-huit (18) ans au moment du vote. Il aura droit de vote lors des réunions du CA.

## 17. DURÉE DES FONCTIONS

~~La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de deux (2) années. Cinq (5) sont élus les années paires et cinq (5) les années impaires. Cependant, lors de la première année d'application du présent règlement, il sera procédé par tirage au sort et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle, au choix des cinq (5) dont le mandat ne sera que d'un an.~~

La durée du mandat du représentant des patineurs sera d'une année.

Le code d'éthique des administrateurs doit être signé par tout nouveau membre du CA avant sa première participation à une rencontre du CA dûment convoquée.

Un membre du CA sera démis de ses fonctions s'il fait l'objet d'une sanction conséquente à un manquement à un des codes d'éthique du CPVS (voir règlement 36.iii).

Dans le cas où un membre du CA est démis de ses fonctions, il demeurera inéligible à un poste d'administrateur pour une période de deux ans à partir de la date de sa destitution.

## 18. ÉLIGIBILITÉ

~~Tout membre actif en règle de dix-huit (18) ans et plus, sauf s'il a qualité d'entraîneur, sera éligible comme membre du conseil d'administration et pourra remplir de telles fonctions.~~

Tout membre actif en règle de dix-huit (18) ans et plus sera éligible comme membre du conseil d'administration et pourra remplir de telles fonctions. Cependant, il ne pourra y avoir plus d'un administrateur qui possède la qualité d'entraîneur et celui-ci doit rencontrer les exigences stipulées au règlement numéro 16.



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvs.org](http://www.cpvs.org)

## **19. VACANCES**

Sous réserve de l'article seize (16), il y a vacance dans le conseil d'administration du Club lorsque :

- a) un membre offre sa démission par écrit au conseil d'administration qui l'accepte.
- b) un membre s'absente plus de trois (3) réunions sans excuse valable.
- c) un membre est suspendu de ses fonctions pour cause.

## **20. REMPLACEMENT**

Tout administrateur dont la charge a été déclarée vacante peut être remplacé sur une résolution du conseil d'administration et le remplaçant demeure en fonction pour le reste du terme de son prédécesseur. Les administrateurs demeurant en fonction peuvent toutefois continuer à agir malgré la ou les vacances en autant que pas plus de deux (2) postes soient simultanément vacants pour une période n'excédant pas deux (2) mois.

Si plus de deux (2) postes d'administrateurs sont vacants ou si deux (2) postes d'administrateurs sont vacants plus de deux mois simultanément, une assemblée générale spéciale des membres devra être convoquée pour procéder à l'élection des dits administrateurs afin qu'ils entrent en fonction pour le reste du terme non expiré de leurs prédécesseurs.

Toute vacance est comblée par le conseil d'administration dans le plus court délai.

## **ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **21. DATES DES ASSEMBLÉES**

Les administrateurs se réuniront aussi souvent que nécessaire.

### **22. CONVOCATION**

Les réunions du conseil d'administration sont convoquées par le secrétaire à la demande du président ou sur demande de deux (2) membres du conseil d'administration.

### **23. AVIS DE CONVOCATION**





**Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke**  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpv.s.org](http://www.cpv.s.org)

L'avis de convocation de toute assemblée du conseil d'administration peut être verbal. Le délai de convocation sera d'au moins vingt-quatre heures, mais en cas d'urgence ce délai pourra n'être que de deux (2) heures. Si tous les membres du conseil d'administration sont présents à une assemblée ou y consentent par écrit, toute assemblée peut avoir lieu sans aucuns préavis de convocation.

#### **24. QUORUM ET VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le quorum est de cinq (5) membres ou les quatre (4) officiers. Toutes les questions soumises seront décidées à la majorité des voix, chaque membre du conseil ayant droit à un seul vote. En cas d'égalité, le président a un vote prépondérant.

#### **OFFICIERS**

#### **25. DÉSIGNATION**

Les officiers du Club seront le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier.

#### **26. DÉLÉGATION DES POUVOIRS**

En cas d'absence ou d'incapacité de tout officier du Club ou pour toute autre raison jugée suffisante par le conseil d'administration, ce dernier pourra déléguer les pouvoirs de tel officier à tout autre officier ou à tout membre du conseil d'administration.

Au chapitre des délégations des pouvoirs, le conseil d'administration se réserve le droit d'identifier, parmi ses membres, des responsables de différentes sphères d'activités (autres que les responsabilités ci-après mentionnées) et en définir les tâches ou mandats (ex : responsable des entraîneurs, responsable des compétitions, responsable du financement, etc...)

#### **27. PRÉSIDENT**

Le président est l'officier exécutif en chef du Club. Il préside toutes les assemblées du conseil d'administration et des membres, il voit à l'exécution des décisions du conseil d'administration et signe tous les documents requérant sa signature et remplit tous les devoirs inhérents à sa charge de même qu'il exerce tous les pouvoirs qui pourront de temps à autre lui être attribués par le conseil



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : [www.cpvvs.org](http://www.cpvvs.org)

d'administration. Il représente d'office le Club à l'extérieur, tant sur le plan social que sur le plan des affaires du Club. Le président est membre d'office de tous les comités du club et y participe au besoin.

## **28. VICE-PRÉSIDENT**

En cas d'absence ou d'incapacité du président, le vice-président le remplace et en exerce tous les pouvoirs et toutes les fonctions. Le vice-président est membre d'office de tous les comités du club et y participe au besoin.

## **29. SECRÉTAIRE**

Il assiste à toutes les assemblées du conseil d'administration ainsi qu'à toute réunion générale, spéciale ou annuelle. Il prépare l'ordre du jour des assemblées avec l'aide du président et il en rédige les procès-verbaux. Il remplit toutes les autres fonctions qui lui sont attribuées par les présents règlements ou par le conseil d'administration.

## **30. TRÉSORIER**

Il a la garde des fonds du Club et de ses livres de comptabilité. Il tient un relevé précis des dettes et des biens, des recettes et des déboursés du Club, dans un ou des livres appropriés à cette fin. Il dépose dans une institution financière déterminée par le conseil d'administration les argents du Club. Il est responsable de la présentation du rapport financier annuel.

## **31. INVITÉS SPÉCIAUX**

Toute personne pourra assister aux assemblées du conseil d'administration sur invitation, mais sans droit de vote.

## **32. COMITÉS DE TRAVAIL**

### **i. Formation**

Pour des fins définies, le conseil d'administration peut créer des comités particuliers et établir les règles relatives à leur fonctionnement. Le responsable de chacun des comités est choisi par le conseil d'administration.

### **ii. Rapports**



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpvs.org

Les comités particuliers doivent faire rapport de leur travail au conseil d'administration.

iii. Pouvoirs

Les comités particuliers traitent des objets pour lesquels ils ont été mandatés et ils relèvent du conseil d'administration.

### **ENTRAÎNEURS**

#### **33. POLITIQUE DES ENTRAINEURS**

Les entraîneurs de l'école des longues lames doivent prendre connaissance et endosser la politique des entraîneurs (cpvs-std-002) en début de saison.

### **SERVICES AUX MEMBRES**

#### **34. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ATHLÈTES**

La politique de soutien aux athlètes (cpvs-std-003) vient définir les standards appliqués annuellement comme aide financière aux athlètes participant à des événements internationaux et nationaux.

Le montant maximal accordé doit être révisé et endossé annuellement par le conseil d'administration avant le début des événements. Dans le cas où la limite budgétaire serait dépassée, une pondération sera appliquée à l'ensemble des athlètes éligibles afin de respecter celle-ci. Les candidatures sont sujettes à l'approbation du CA.

Le CPVS fournit un corps d'entraîneurs qualifiés et compétents qui préparent des plans d'entraînements qui tiennent compte de l'évolution des capacités de ses patineurs, du calendrier de compétition de la saison en cours et des éléments du DLTAP.

Le CPVS fournit également des plateaux et un horaire d'entraînement qui permettent la réalisation des activités prévues sur le plan préparé par les entraîneurs.

Tout patineur membre du CPVS désireux de s'entraîner en patinage de vitesse dans un cadre externe à celui fourni par le CPVS (dans un autre club) doit en faire la demande à l'entraîneur chef par écrit et obtenir son autorisation. Il devra aussi obtenir le consentement de l'entraîneur chef du club qui l'accueillera. S'il y a des frais reliés à l'entraînement externe, le patineur s'engage à prendre cette charge financière.

Le non-respect à répétition de ce règlement par un patineur entraînera le retrait de son statut de membre du CPVS.



### 35. POLITIQUE D'ENCADREMENT AUX COMPÉTITIONS

La politique d'encadrement aux compétitions (cpvs-std-004) vient définir le standard du nombre d'entraîneurs délégués par le conseil d'administration par type de compétitions. Celle-ci peut être réévaluée au besoin par le conseil d'administration.

### 36. ENGAGEMENT À RESPECTER LE CODE D'ÉTHIQUE POUR PARENTS

~~Le code d'éthique du CPVS dont voici un extrait : Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du patinage de vitesse comme moyen d'éducation et d'expression pour que l'enfant en retire des effets bénéfiques..., doit être lu et signé par les parents de chaque membre mineur du CPVS afin de démontrer leur engagement à le respecter. Une dérogation à cet engagement est passible de mesures allant jusqu'au retrait du statut de membre en règle du CPVS.~~

Le CPVS s'est doté de codes d'éthique de manière à guider ses membres quant aux valeurs et comportements privilégiés :

**Code d'éthique des Parents** : doit être lu et signé par les parents de chaque membre mineur du CPVS afin de démontrer leur engagement à le respecter.

**Code d'éthique des Administrateurs** : doit être lu et signé par tout membre du CA du CPVS réf. règlement no.17

**Code d'éthique de l'Entraîneur-Politique des entraîneurs (CPVS std-002)** : doit être lu et signé par tous les entraîneurs du CPVS tel que stipulé par le règlement no.33

Tous les codes d'éthique sont adoptés et/ou amendés par le CA du club.

Toute action dérogatoire à un des codes d'éthique de la part d'un membre (parent, administrateur, patineur, entraîneur, honoraires) peut faire l'objet d'une plainte en ce sens au CA du CPVS. La plainte doit être déposée par écrit au secrétaire du CA pour NON-RESPECT du code d'éthique. La plainte doit spécifier l'énoncé du code d'éthique qui est visé et supporté par une preuve de manquement.

Un membre ou un non-membre du CPVS peut déposer une plainte pour non-respect du code d'éthique.

Le CA fera une évaluation préliminaire de la plainte, et s'il le juge nécessaire mandatera trois évaluateurs pour approfondir son étude : un membre du CA du CPVS, un parent de patineur non-membre du CA du CPVS et un administrateur permanent de la FPVQ.

Ce comité sera chargé d'évaluer la plainte plus en profondeur. Les évaluateurs auront pour tâche de remettre au CA un bilan de cette évaluation ainsi qu'une recommandation quant à l'attribution ou non d'une sanction au membre fautif pour non-respect du code d'éthique.

Le CA sera chargé de prendre action sur la recommandation des évaluateurs et une sanction sera déposée si la plainte s'avère fondée. La procédure est sans appel.



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpvs.org

La sanction aura pour conséquences suivantes :

i) à la première sanction, le fautif est sous observation pour 1 an ;

ii) à la deuxième sanction, le fautif ne peut se présenter aux entraînements et aux compétitions pour une période d'un an ;

iii) exclusion du club à la troisième sanction (peu importe le temps écoulé depuis la première).

Sur recommandation du comité dans le cas d'une violation sévère du code d'éthique, le CA se réserve le droit d'exclure automatiquement le membre fautif, sans passer par le processus de gradation expliqué précédemment.

Le dépôt d'une plainte peut en soi faire l'objet d'une violation au code d'éthique si elle est jugée abusive et pourra entraîner le dépôt d'une sanction à l'encontre du requérant de la plainte.

## DISPOSITIONS FINANCIÈRES

### 37. SIGNATURE DES EFFETS DE COMMERCE

Tous les chèques, billets, lettres de change et autres effets négociables, pour le compte du Club doivent être signés, tirés, acceptés ou endossés par le président et le trésorier ou par toute autre personne nommée ou désignée à cette fin par le conseil d'administration.

### 38. EMPRUNTS

Le conseil d'administration du Club peut de temps à autre et lorsqu'il le juge à propos de faire des emprunts sur le crédit du Club et peut donner toute garantie reconnue par la loi pour assurer le paiement de ces emprunts et des autres obligations du Club.

### 39. SIGNATURE DES AUTRES DOCUMENTS

Les contrats et les autres documents requérant la signature du Club doivent être signés par le président et le secrétaire ou par toute autre personne désignée à cette fin par le conseil d'administration.

### 40. BANQUE



Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke  
Centre récréatif Eugène-Lalonde, 350, rue Terrill, suite 104, Sherbrooke (Québec) J1E 3S7  
Téléphone : (819) 823-5194 • Site internet : www.cpv.s.org

Le conseil d'administration détermine, par résolution, la ou les banque(s) ou caisse populaire où le trésorier doit déposer les argents du Club.

#### **41. EXERCICE FINANCIER**

L'exercice financier se termine le trente (30) avril.

#### **42. VÉRIFICATION**

Les livres et les états financiers du Club seront vérifiés chaque année, aussitôt que possible après l'expiration de l'exercice financier, par le vérificateur nommé à cette fin lors de l'assemblée générale.

### **RÈGLEMENTS**

#### **43. AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS**

Tout amendement aux présents règlements ou tout nouveau règlement doit, conformément à la loi sur les compagnies, et par les limites fixées par ladite loi, être d'abord adopté par le conseil d'administration du Club et approuvé ensuite par les membres en assemblée générale annuelle ou en assemblée spéciale convoquée à cette fin.

Conformément à la loi sur les compagnies et dans les limites fixées par ladite loi, le conseil d'administration peut entre deux (2) assemblées générales annuelles amender les règlements du Club. Les amendements entrent en vigueur dès leur adoption par le conseil d'administration et le demeurent jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle du Club à moins que dans l'intervalle, ils aient été approuvés à une assemblée spéciale convoquée à cette fin. Lesdits amendements doivent alors être approuvés à cette occasion, autrement ils cessent d'être en vigueur.

#### **44. ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS**

Les présents règlements modifiés, après approbation à l'AGA 2017-2018, entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2017, 2018 et annulent tous les règlements existants auparavant.

Les règlements ont été approuvés lors d'une assemblée générale des membres du Club de Patinage de Vitesse de Sherbrooke Inc.